

Annexe 1

Liste des diplômes concernés par la RECOMMANDATION R408 (Attestation échafaudages)

Conformément aux arrêtés du 20 juillet 2015 et du 22 juillet 2019 relatifs aux diplômes relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

ATTENTION : les attestations doivent parvenir au RECTORAT pour le vendredi 2 décembre 2022 dernier délai. Passée cette date le candidat ne pourra pas valider son diplôme.

| Groupe I Annexe 5 (Utilisation) | |
|--|--|
| Bac Pro | Menuiserie Aluminium-verre Ouvrages du bâtiment : métallerie Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie Technicien d'études du bâtiment, option B : assistant en architecture Travaux publics |
| BP | Métiers de la pierre |
| CAP | Couvreur Charpentier bois Interventions en maintenance technique des bâtiments Marbrier du bâtiment et de la décoration Menuisier Aluminium-verre Menuisier installateur Métallier Tailleur de pierre Métiers du plâtre et de l'isolation (première session en 2021) |
| MC 4 | Peinture-décoration |
| MC 3 | Zinguerie |
| Groupe II Annexes 4 et 5 (Utilisation et réception) | |
| BP | Couvreur Menuisier Aluminium-verre Métallier Charpentier bois |
| MC 4 | Technicien en énergies renouvelables |
| BCP | Technicien constructeur bois |
| Groupe III Annexes 3 et 5 (Utilisation et montage) | |
| CAP | Constructeur en béton armé du bâtiment (dernière session 2020) Constructeur en ouvrages d'art (dernière session 2020) Constructeur en d'ouvrages en béton armé (première session 2021) Maçon Peintre-applicateur de revêtement |
| BP | Métiers du plâtre et de l'isolation |
| Groupe IV Annexes 3, 4 et 5 (Utilisation, réception et montage) | |
| Bac Pro | Aménagement et finition du bâtiment Interventions sur le patrimoine bâti Technicien du Bâtiment : organisation réalisation du gros œuvre |
| BP | Maçon Peinture revêtements Etanchéité du bâtiment et des travaux publics (première session en 2020) |